

JUIN 1977

BULLETIN COMMUNAL No 1

COMMUNE DE MONTJAVOULT

--:--

NOS OBJECTIFS :

Ce bulletin, qui paraîtra au moins deux fois par an, à la fin de chaque semestre, poursuit les objectifs suivants :

1) - INFORMATION ET ACCUEIL

Nous estimons normal que les habitants de MONTJAVOULT soient mis régulièrement au courant des activités des problèmes et des réalisations du Conseil Municipal, élu le 20 MARS 1977.

Nous les tiendrons au courant de toutes ces questions par ce Bulletin, au moyen de brèves informations et analyses.

En outre, les nouveaux habitants de notre Commune trouveront, avec cette publication, les renseignements susceptibles de faciliter leur accueil dans MONTJAVOULT.

2) - LIAISON

Ce Bulletin doit être aussi un organe de liaison entre le Conseil Municipal et la Population.

Toutes observations et suggestions, que le Conseil Municipal estimerait pouvoir faire l'objet d'un débat, seront brièvement exposées dans une rubrique spéciale de ce Bulletin.

Celui-ci publiera toutes annonces utiles : avis, convocations, etc ...).

PERMANENCES D'ACCUEIL A LA MAIRIE

Rappelons, tout d'abord, que Monsieur le Maire se tient à la disposition de ses administrés tous les MARDI et VENDREDI de 17 HEURES à 19 HEURES.

En outre, une permanence, assurée par les Conseillers Municipaux, Membres de la Commission "INFORMATION ET ACCUEIL" (MM. CHAPUIS, CHERUZEL, LEGER) se tiendra le premier samedi de chaque mois, de 11 heures à 12 heures, à partir du 3 SEPTEMBRE 1977.

./...

COMPTE-RENDUS SOMMAIRES DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

... COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL AU 1ER JUIN 1977

- Maire M. GAUTIER
- 1ER ADJOINT M. LEGER
- 2e ADJOINT MME PELLE
- CONSEILLERS M. CHAPUIS - M. CHERUZEL - M. DUPORT -
M. GRISVARD - MME HENRY - M. LEFEBVRE -
M. PATTUS.

La composition des Commissions a déjà fait l'objet d'une publication.

I. - SEANCE DU 21 AVRIL 1977

L'essentiel de cette réunion a été consacré à l'examen et au vote du Budget primitif pour l'année 1977.

Rappelons quelques données élémentaires sur le Budget Communal :

- on sait que le Budget est un acte de prévision et d'autorisation de dépenses et de recettes pour chaque année.
- on distingue le Budget primitif, qui est établi par le Maire, examiné, discuté et voté par le Conseil Municipal au début de chaque année, et qui comprend des prévisions de dépenses et de recettes, pour la plupart forcément approximatives, mais qui font l'objet des rectifications nécessaires en fin d'année, par l'établissement d'un Budget complémentaire.
- c'est le Budget primitif 1977 qui a été voté par le Conseil Municipal le 21 AVRIL 1977 (et approuvé par la Préfecture). Le Budget supplémentaire 1977 sera examiné par le Conseil Municipal fin 1977.
- par ailleurs, le Budget (primitif et supplémentaire) se divise en deux parties bien distinctes :

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT qui prévoit et autorise les dépenses de gestion courante ainsi que les recettes destinées à leur faire face.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT qui prévoit et autorise les dépenses d'équipement ainsi que les recettes destinées à leur faire face.

- Le total des recettes de FONCTIONNEMENT (budget primitif 1977 voté par le Conseil Municipal, le 21 AVRIL 1977

-- s'est élevé à ----- 283 837 F.
-- Majoration de 10% sur le précédent Budget)
-- Pour un total de dépenses de fonctionnement
prévu de ----- 265 822 F.

CE QUI LAISSE UN EXCEDENT DE ----- 18 015 F.
pour le remboursement des annuités des emprunts.

-- Les postes de dépenses de FONCTIONNEMENT, groupées par
principales rubriques, ont été approuvées pour les montants
suivants :

- Dépenses de personnel ----- 89 879 F.
- Dépenses d'achat et d'entretien de matériel- 93 940 F.
- Dépenses d'aide sociale, subventions et
participations diverses (SIROM, Scolaires,
etc ...) ----- 43 867 F.
- Divers impôts à la charge de la Commune
(fêtes, sports, fournitures diverses, etc)-- 27 650 F.
- Intérêts des emprunts ----- 10 486 F.

TOTAL ----- 265 822 F.

Remboursement des annuités d'emprunts ----- 18 015 F.

TOTAL GENERAL ----- 283 837 F.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement
(tels qu'ils ont été déterminés par l'Administration), on relève
les principaux postes suivants :

... Versements effectués par l'Etat
"Versement représentatif de la taxe sur les
salaires (V.R.T.S.) ----- 90 167 F.
... Impôts indirects ----- 5 258 F.
... Impôts directs (impôts fonciers et taxe d'
habitation) ----- 160 154 F.
... Produits du domaine et Recettes diverses ---- 28 258 F.

TOTAL GENERAL ----- 283 837 F.

Le montant des RECETTES ET DES DEPENSES D'INVESTIS-
SEMENT (1977) n'a été que partiellement déterminé par le Conseil
Municipal, dans l'attente d'informations complémentaires à fournir
par l'Administration pour permettre d'établir un projet de dé-
penses de travaux neufs et de grosses réparations .

A noter toutefois l'inscription dans le cadre du plan quinquennal de 1977 A 1982 concernant les travaux de voirie, les subventions suivants :

| | |
|--------------|-----------|
| - 1977 ----- | 20 000 F. |
| - 1979 ----- | 15 000 F. |
| - 1980 ----- | 10 000 F. |

notifiées en 1976.

En ce qui concerne les frais de réparations de l'Eglise, rappelons que le Budget de la Commune supporte moins du quart du montant des dépenses.

La Commission de la voirie communale est chargée d'établir un projet de dépenses d'investissement, destiné à figurer, après examen par le Conseil Municipal, dans le Budget supplémentaire.

Rappelons à ce sujet que le total de la dette communale au 1.1.1977 s'élevait à : 139 410 F. (constructions scolaires, éclairage public, voirie) (dont notamment la dette au titre du Chemin Beaugrenier-Boubiers).

D'après les indications de l'Administration, le total des fonds disponibles de trésorerie de la Commune était au 31.12.1976 de : 129 000 F.

II. - SEANCE DU 20 MAI 1977

1o) - P. O. S. (PLAN D'OCCUPATION DES SOLS)

Comme suite à la demande formulée par le précédent Conseil Municipal, M. le Préfet de l'Oise avait prescrit l'établissement d'un P. O. S. pour la Commune, par arrêté du 4 Février 1976.

En application de cet arrêté, un groupe de travail doit être constitué pour procéder à l'étude du P.O.S. de MONTJAVOULT.

Ce groupe de travail comprendra, conformément à la réglementation existante, les Membres du Conseil Municipal désignés :

(M. GAUTIER, Maire - M. LEGER et MME PELLE, Adjoints - M. CHERUZEL - M. CHAPUIS - M. GRISVARD) et des représentants de l'Administration préfectorale.

Rappelons à ce propos, sommairement, ce qu'il faut entendre par P. O. S. :

... C'est un texte qui a pour objet de définir les droits atta-

./...

chés à chaque terrain, de protéger les espaces naturels (sites, paysages, forêts, etc ...), d'organiser l'implantation des constructions et de ménager les emplacements nécessaires aux équipements à prévoir.

Il comprend un plan (détermination des diverses zones), un règlement et des annexes techniques (eau, assainissement, etc ...).

Il a valeur juridique dès qu'il a été rendu public par arrêté préfectoral ; il permet de délivrer les certificats d'urbanisme et de statuer sur les demandes d'utilisation du sol (permis de construire, lotissements, caravanes et camping, etc ...).

Le P. O. S. est soumis au vote du Conseil Municipal, puis à enquête publique, et, après cette consultation, de nouveau débattu par le Conseil Municipal et proposé à l'approbation du Préfet.

2o) - AUTRES QUESTIONS EXAMINEES AU COURS DE LA SEANCE DU 20 MAI 1977

a) - CABINE TELEPHONIQUE PUBLIQUE

M. le Directeur Départemental a émis un avis favorable, à la demande du Conseil qui déterminera le meilleur endroit (dans le domaine communal) pour l'implantation de la cabine.

b) - DEPOT D'ORDURES SAUVAGES

Avant de prendre contact avec l'organisation prévue pour la collecte de ces ordures, des renseignements seront demandés à la direction départementale de l'Agriculture (notamment texte du contrat).

c) - PROJETS DE LA COMMISSION "SPORTS ET LOISIRS"

Les Membres de la Commission (MMES HENRY et PELLE, MM. LEFEBVRE et PATTUS) avec l'aimable concours de MMES CHAPUIS, DUPORT, LENOBLE et MM. Jean CHERON et Jacques LEMIRE), au cours de leur réunion du 3 JUIN 1977, ont prévu :

... de fêter la Fête Nationale par une retraite aux flambeaux, le 13 JUILLET à 21 H 30.

... et fixé la fête traditionnelle du Village au dimanche 4 SEPTEMBRE.

... une réunion de tous les jeunes de la Commune à eu lieu le 12 JUIN avec les Membres de la Commission "Sports et Loisirs"

D'autres manifestations seront organisées par

./...

la suite.

d) - PROJET DE DESSERTE DU MARCHÉ DE GISORS PAR CAR

Le principe est adopté ; les itinéraires prévus feront l'objet de mise au point.

!-!-!-!-!-!-!

oooo VIE COMMUNALE oooo

La période qui vient de s'écouler a aussi malheureusement vu la disparition d'une figure légendaire de notre village, M. ROUSSEAU

!-!-!-!